



Commune  
d'AMPUS

Délibération N° 2016-078

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize, le dix huit octobre, à 20 heures 30,  
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.  
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Bertrand STELZ, Virginie MICHEL, Maylis COSTAMAGNO et Fabien MICHEL.

Excusés : Roger MALAMAIRE représenté par Raymond BORIO.

Absents : Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER, Nathalie FORESTIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15    Nombre de membres présents : 11    Nombre de Suffrages exprimés : 12

### DM N°4 BUDGET DE LA COMMUNE EXERCICE 2016

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget principal de la Commune pour l'exercice 2016 de la façon suivante :

Article/Chapitre	Désignation	Vote
R.I. 1322/13	Subventions Régions	10 216.00 €
R.I. 1641/16	Emprunts en Euros	- 10 216.50 €
R.I. 2031/041	Frais d'études	2 808.00 €
D.I. 21311/21	Hôtel de ville	- 5 000.00 €
D.I. 21312/21	Bâtiments scolaires	652.80 €
D.I. 21318/041	Autres bâtiments publics	2 808.00 €
D.I. 21318/21	Autres bâtiments publics	308.89 €
D.I. 2151/21	Réseaux de voirie	1 300.00 €
D.I. 21578/21	Autre matériel et outillage	2 537.81 €
D.I. 216/21	Collection, œuvres d'art	200.00 €
D.F. 60612/011	Energie - Electricité	5 000.00 €
D.F. 60623/011	Alimentation	- 5 000.00 €
D.F. 615228/011	Autres bâtiments	1 000.00 €
D.F. 61558/011	Entretien autres biens mobiliers	1 000.00 €
D.F. 6226/011	Honoraires	2 000.00 €
D.F. 6231/011	Annonces et insertions	- 500.00 €
D.F. 6232/011	Fêtes et cérémonies	1 000.00 €
D.F. 6237/011	Publications	- 500.00 €
D.F. 6262/011	Frais de télécommunication	1 000.00 €
R.F. 6419/013	Remboursement rémunérations de personnels	5 000.00 €
D.F. 6475/012	Médecine du travail	500.00 €
D.F. 6558/65	Autres dépenses obligatoires	- 2 140.00 €
D.F. 6574/65	Subventions fonctionnement personne droit privé	1 600.00 €
R.F. 70311/70	Concessions dans les cimetières	666.66 €

R.F. 7322/73	Dotation de solidarité communautaire	4 421.75 €
R.F. 7351/73	Taxe consommation finale d'électricité	- 5 000.00 €
R.F. 7478/74	Autres organismes	- 628.41 €
R.F. 7788/77	Produits exceptionnels divers	500.00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE les modifications du budget principal de la Commune exercice 2016 tel que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN

